

**Procès-verbal
du conseil d'administration
du lundi 20 octobre 2025**

2025 – n°4

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le lundi 20 octobre 2025 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, président.**

Étaient présents : CHARTIER Christiane – COUSIN Patrice – COUTAREL Guy – DELCOURT Yvon – DELSART Marie-Jo – DEVIN Didier – ELIE Joël – FLEURY Chantal – GERE Jean-Paul (administrateur MSA) – GEVRAISE Jean-Claude – JOUNEAUX Jean-Michel – LECLERC Bernard – LEVEQUE André – MADIOT Michel – MAUBOUSSIN Christian – MAUGENDRE Joël – PAUMARD Solange – ROMAGNE Georges – TERRIEN Jacqueline

Etait également présente : Céline CHARPENTIER (secrétaire)

Étaient excusés : AUBERT Soizic – BIGOT Francis – BOUSSAT Alain – FOUCAULT Annick – GARNIER Louis – GLINCHE Nadine – GRAND Daniel – HOCDE Michel – HUET Mauricette – JOURDAIN Gérard – MICHEL Marie-Ange – MORICE Bernard – PICAUT Maryvonne – POULARD Annick.

Absent : VOISIN Jean-Claude

Yvon Delcourt accueille et présente Monsieur Jean-Paul GERE administrateur de la M.S.A. élu en juin 2025 pour 5 ans et désigné pour siéger dans notre conseil d'administration comme membre de droit suppléant de Madame Annick POULARD, devenue titulaire.

Il est également le nouveau président de Réso'Ap (Réseau Social d'Aides à la Personne, association fondée par la MSA 53-61-72 et GM) qui recherche des bénévoles pour sa mission d'accompagnement des personnes hors domicile.

M. Géré est était salarié de la coopérative AGRIAL, il est en retraite depuis 5 ans.

Il préconise d'adresser les convocations pour le CA à Annick Poulard qui se chargera de lui transmettre si elle a besoin d'être remplacée.

1 - Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 26 juin et 5 septembre 2025

PV du 26 juin, rectificatif à apporter : en ce qui concerne les séjours ANCV, pour les couples non mariés, si l'un des conjoints n'a pas 60 ans, il ne peut pas participer au séjour.

Après cette observation, le procès-verbal du 26 juin 2025 est adopté à l'unanimité des administrateurs présents.

Le procès-verbal du 05.09.2025 est adopté à l'unanimité des administrateurs présents.

Yvon DELCOURT nous demande de bien émarger la feuille de présence en notant « présence matin ou après-midi » en cas d'absence partielle, ceci est très important en cas de vote.

2 - Point sur le 50^{ème} anniversaire

La commission du 50^{ème} anniversaire pilotée par André LEVEQUE s'est réunie le 23 septembre. Quelques administrateurs avaient rendez-vous le matin pour revoir la disposition des salles et l'après-midi la commission avait une réunion de travail. Le résumé de cette réunion figure en pièce jointe ainsi que le compte-rendu de la réunion de la commission du 10 octobre dernier.

Suite à cette réunion André LEVEQUE nous expose le déroulé de la journée, ainsi que la distribution des salles, leur disposition et les cheminements.

Lors de l'installation pour la convention et la déambulation des gens d'une salle à l'autre, il faudra attirer l'attention sur les marches.

Le retour des tickets de souscription volontaire est prévu le 28 février 2026.

Tirage des numéros par carnets le 20 mars 2026.

Un lot par secteur et par territoire

Il y a des clubs qui ont refusé de vendre des tickets de tombola. Faut-il les accepter à la journée du 50^{ème} anniversaire ?

Marie-Jo DELSART propose de se mettre en rapport avec ces clubs qui n'acceptent pas de vendre de tickets de tombola.

Par rapport aux clubs réticents, le président de territoire doit se rapprocher des présidents de club et voir pourquoi ils n'arrivent pas, ou ne veulent pas vendre de tickets de tombola. Ce sujet sera revu au CA de décembre.

Didier DEVIN précise qu'il serait judicieux de récupérer les tickets invendus plutôt que d'en refaire imprimer d'autres.

Chaque club devra décider à qui ouvrir les places pour cette manifestation, le nombre étant limité à 6,5 % du nombre d'adhérents par club.

Un courrier doit être envoyé aux partenaires pour les remercier de leurs dons. Il leur est proposé de donner leur logo afin qu'il puisse être inséré dans le PowerPoint qui sera diffusé le jour de la manifestation.

André LEVEQUE a valorisé les heures des bénévoles qui travaillent pour ces journées et à ce jour il compte approximativement un total de 20 000.00 €.

Tous les administrateurs sont invités gratuitement pour le repas et le spectacle à condition de participer et à la mise en place et le jour de la réception.

3 – Voyages 2026 et encadrants

PROPRIANO : encadrant Yvon DELCOURT

SRI LANKA : encadrant en attente

CANADA : encadrant Patrice COUSIN ou Mr FROISSARD

Tableau du taux de remplissage en pièce jointe.

4 – Séjours ANCV 2026 et encadrants, chèques vacances

En pièce jointe tableau de remplissage des séjours ANCV avec les encadrants.

En ce qui concerne les chèques vacances, une question se pose : doit-on continuer à les accepter, ou mettons-nous un montant plafond ?

En effet, ces chèques doivent être envoyés en recommandé par montant de 480.00 €, ce qui occasionne des frais supplémentaires à la fédération.

Les frais occasionnés seront donc facturés aux personnes réglant par chèques vacances.

5 – Déjeuners spectacles d’octobre 2025

Nombre de participants par salle

<u>Année</u>	2025	2024
Louverné	454	461
Château-Gontier	519	521
Mayenne	463	599

Le prévisionnel est d'environ : 25 000.00 €

La facture définitive de la SACEM s'élève à 4 927.09 € au lieu de 9 800.05 € comme prévu au départ. Cette différence vient de l'intitulé donné lors de la déclaration. Désormais il faut noter « repas dansant » et non « repas avec spectacle ».

Dates des déjeuners/spectacles pour 2026

Château-Gontier	les 9 et 10 octobre
Mayenne	le 7 octobre
Louverné	le 8 octobre

6 – Journée de la forme 2026 à Villaines-la-Juhel

Yvon DELCOURT doit revoir avec Mr MAHERAULT s'il est toujours possible d'organiser cette journée à Villaines. Dans le cas contraire changer, ou d'endroit, ou de date.

Yvon DELCOURT ira avec Patrice COUSIN rencontrer Mr MAHERAULT

La réflexion porte également posée sur le fait de faire une journée de la forme comme habituellement, ou seulement une sélection pour le concours de pétanque.

Le concours départemental de pétanque sera le 19 juin 2026.

7 – A.G. départementale du 13 mars à Louverné

Pour cette année 2026, l'assemblée générale départementale se déroulera à Louverné avec seulement un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

8 – Délégués à l'union régionale

Ces réunions de l'U.R. sont de 3 par an, les titulaires et les suppléants y participent.

Les titulaires sont maintenant : Yvon Delcourt – Monique Brunet – Didier Devin

Les suppléants sont : Jean-Norbert Brillet– Guy Coutarel– André Lévêque

Marie-jo Delsart y participe au titre de l'Ifra

9 – Formations SAGA et trésorerie

Depuis l'arrêt de Jean-Pierre NOEL, aucune formation SAGA n'a été organisée. De ce fait 5 administrateurs et Céline vont faire une formation à ANGERS en vue de continuer pour de nouveaux clubs.

Ces participants sont : Yvon – Céline – André – Christiane – Monique – Alain.

En ce qui concerne la formation sur la trésorerie SAGA, très peu de clubs utilisent cette fonction, nous étudierons les demandes.

Le référent SAGA du département sera désormais André LEVEQUE, c'est lui qui pourra donner les droits .

Formation PST : lundi 1er décembre 2025

La Fédération nationale va fournir à chaque fédération 20 exemplaires du dossier « Pourquoi être fédéré » et un exemplaire pour chaque club .

10 – Calendrier des réunions (conseils d’administration et bureau) pour 2026 – Organisation du futur déménagement

Le calendrier des réunions nous sera remis au prochain C.A.

Pour ce qui est du déménagement, Céline et Murielle vont commencer à faire les cartons le 1^{er} décembre. Les armoires et bureaux sont déjà choisis. Après le déménagement, le bureau de la fédération sera ouvert le matin et fermé l’après-midi. Les réunions voyages qui se déroulaient auparavant dans les salles de la MSA se feront désormais dans une salle extérieure.

Dans les locaux de la MSA une salle pouvant contenir 40 personnes pourra être réservée afin de réunir le CA. Une salle plus petite pourrait également être utilisée pour les réunions de bureau.

11 – Mise à jour des commissions.

Les commissions se réunissent et rapportent le résultat de leurs travaux au CA.

En pièce jointe le tableau des commissions complété ce jour.

Début novembre, Marie-Jo DELSART enverra les documents habituels concernant la sélection de dictée du 17 novembre.

3 nouveaux territoires vont pour la première fois faire la sélection de dictée.

Le 17 mars 2026, la dictée départementale se déroulera à Evron, au Trait d’Union.

12 – Questions diverses

Le 26 novembre : salon du *Bien vieillir* à l’Espace Mayenne de Laval.

Marie-Jo DELSART et Maryvonne PICAUT ont été sollicitées pour animer un atelier *dictée*.

Installation du stand à 8 h 00.

Présence sur le stand :

La journée : Yvon DELCOURT – Monique BRUNET – Joël ELIE – André LEVEQUE – Guy COUTAREL

Le matin : Christian MAUBOUSSIN

Calendrier des évènements organisés par la Fédération nationale

Concours photos : le thème est : « l’eau dans tous ses états »

Novella : le thème est : « Il y a 50 ans 1976 ... »

Marche nationale : du 7 au 11 avril 2026 à LUZ-ST-SAUVEUR

Journées nationales: en étant plus de 15 000 adhérents, nous disposons de 3 places de délégués. Elles se dérouleront du 19 au 22 mai 2026 à RONCE-LES-BAINS.

Concours national de dictée : du 8 au 11 juin 2026 à NEUVY/BARANGEON

Dossiers « Générations actions » : dépôt des dossiers le 30 juin 2026.

Retour des cartes adhérents non distribuées : le 1^{er} septembre 2026, après cette date les cartes seront à régler.

Concours national de pétanque : du 29 septembre au 2 octobre 2026 à ARGELES/MER

Séminaire des présidents : du 13 au 16 octobre 2026. En attente du lieu

Pour le concours de tarot prévu le 5 novembre prochain, André LEVEQUE nous présente et explique la fiche de comptage des points, ainsi que les feuilles de parties par table.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 h 30.

Le Président,

Yvon DELCOURT

La secrétaire,

J. TERRIEN